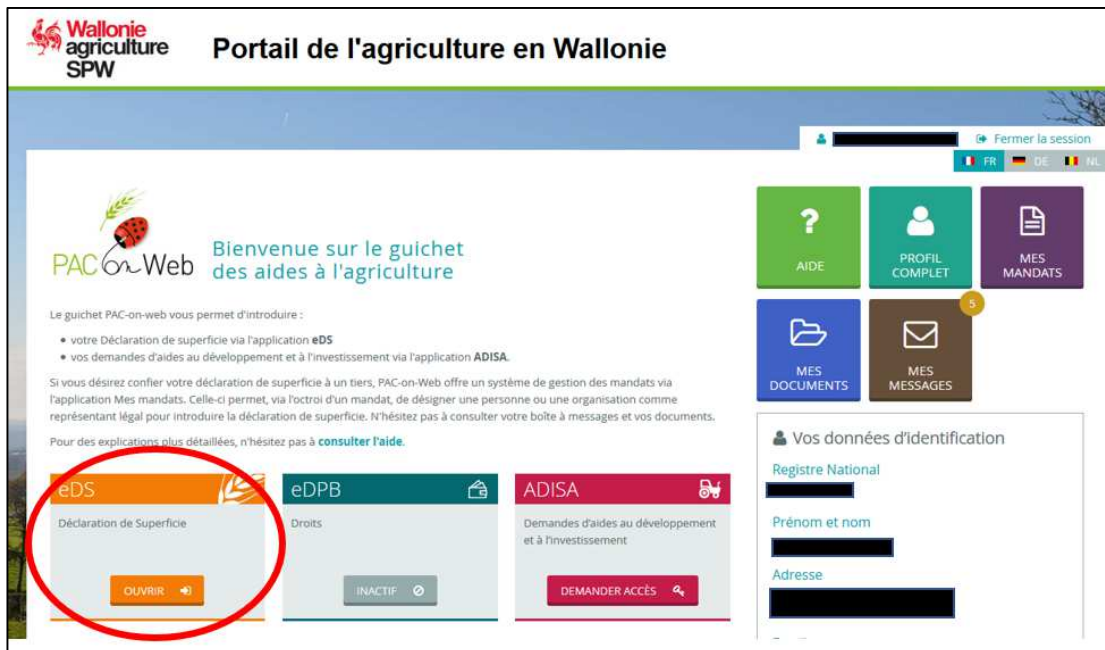


## Méthodes Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) : Procédure pas-à-pas pour remplir sa demande d'aides en ligne

Le programme agroenvironnemental propose un panel de 11 méthodes (voir tableau). L'exploitant qui souhaite s'engager pour une ou plusieurs de ces méthodes doit remplir un formulaire de demande d'aide, à soumettre **impérativement avant le 31 octobre**. La nouveauté de cette année est que, dorénavant, cette demande d'aide se fait exclusivement en ligne. Les captures d'écran ci-après permettent de visualiser le cheminement à suivre.

Nom de la méthode	Code	Montant
Haie	MB1.a	25 €/200 m
Arbre, arbuste, buisson et bosquet isolé, arbre fruitier	MB1.b	25 €/20 arbres
Mare	MB1.c	100 €/mare
Prairie naturelle	MB2	200 €/ha
Prairie inondable	MC3	200 €/ha
Prairie de haute valeur biologique	MC4	450 €/ha <sup>1</sup>
Tournière enherbée	MB5	24 €/ 20 m, soit 1000 €/ha
Culture favorable à l'environnement	MB6	240 €/ha <sup>2</sup>
Parcelle aménagée	MC7	1200 €/ha
Bande aménagée	MC8	36 €/ 20 m, soit 1500 €/ha <sup>3</sup>
Autonomie fourragère	MB9	120 €/ha prairie si < 1.4 UGB/ha
Plan d'action environnemental	MC10	(20 X + 0,10 Y + 50 Z) <sup>4</sup>
Race locale menacée	MB11	120€/bovin 200€/équidé 30€/ovine

**1<sup>ère</sup> étape :** Se connecter à **Pac on Web** avec sa carte d'identité. Une fois connecté, vous arrivez sur votre page d'accueil. Ouvrez l'interface « eDS ».



The screenshot shows the 'Portail de l'agriculture en Wallonie' website. The main header includes the logo for 'Wallonie agriculture SPW' and the title 'Portail de l'agriculture en Wallonie'. Below the header, there is a navigation bar with a user profile icon and a 'Fermer la session' button. The main content area features a 'PAC on Web' logo and a welcome message: 'Bienvenue sur le guichet des aides à l'agriculture'. Below this, there are instructions on how to use the portal, including links to 'eDS' and 'ADISA'. A red circle highlights the 'eDS' button, which is labeled 'Déclaration de Superficie' and has an 'OUVRIIR' button. Other buttons visible include 'AIDE', 'PROFIL COMPLET', 'MES MANDATS', 'MES DOCUMENTS', and 'MES MESSAGES'. On the right side, there is a section for 'Vos données d'identification' with fields for 'Registre National', 'Prénom et nom', and 'Adresse'.

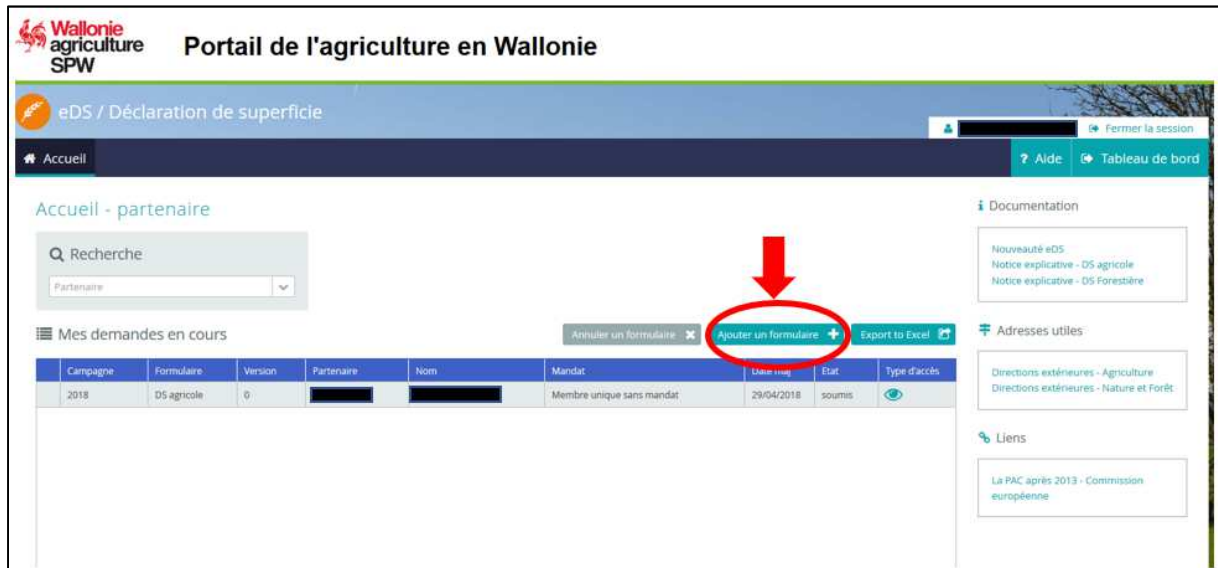
<sup>1</sup> Variante « pré-verger » également disponible.

<sup>2</sup> Quatre variantes possibles : variante « mélange de céréales et de légumineuses » ; variante « céréales sur pied » ; variante « chanvre, céréales de printemps, seigle d'hiver, orge de brasserie, légumineuses fourragères » ; variante « désherbage mixte de cultures sarclées ».

<sup>3</sup> Six variantes possibles : variante « antiérosive » ; variante « à fleurs des champs » ; variante « à fleurs des prés » ; variante « butineurs » ; variante « petite faune des plaines agricoles » ; variante « conservation des plantes messicoles »

<sup>4</sup> Avec X = ha de 0 à 50 ; Y = montant annuel total des autres MAEC lors de l'engagement et Z = ha contribuant à l'autonomie protéique.

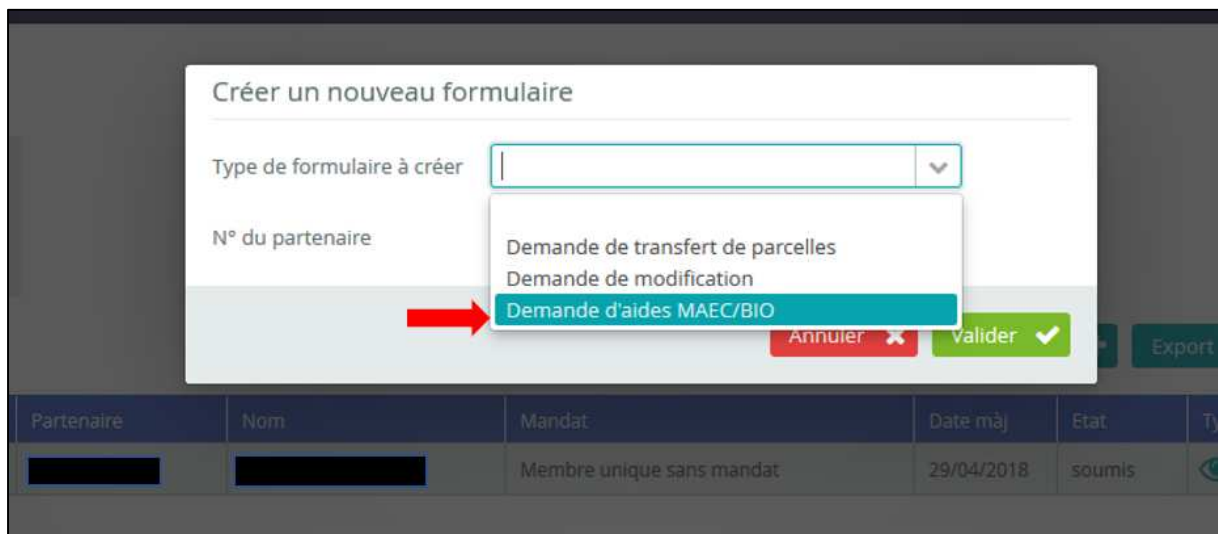
**2<sup>ème</sup> étape :** Vous arrivez dans l'interface « eDS ». Vous y trouvez notamment votre déclaration de superficie précédente (2018). Pour la **demande d'aide**, vous devez ajouter un formulaire via l'onglet au-dessus à droite du tableau.



The screenshot shows the 'Portail de l'agriculture en Wallonie' interface. The main content area is titled 'eDS / Déclaration de superficie'. Below the header, there is a search bar and a table of 'Mes demandes en cours'. The table has columns for 'Campagne', 'Formulaire', 'Version', 'Partenaire', 'Nom', 'Mandat', 'Date maj', 'Etat', and 'Type d'accès'. A red arrow points to the 'Ajouter un formulaire' button in the top navigation bar.

Campagne	Formulaire	Version	Partenaire	Nom	Mandat	Date maj	Etat	Type d'accès
2018	DS agricole	0	[redacted]	[redacted]	Membre unique sans mandat	29/04/2018	soumis	[eye icon]

**3<sup>ème</sup> étape :** Il faut « créer » un nouveau type de formulaire : sélectionnez « Demande d'aides MAEC/BIO dans la liste déroulante. Le « N° de partenaire » s'inscrit automatiquement une fois le type de formulaire encodé.



The screenshot shows the 'Créer un nouveau formulaire' dialog box. It has a dropdown menu for 'Type de formulaire à créer' and a text input for 'N° du partenaire'. A red arrow points to the 'Demande d'aides MAEC/BIO' option in the dropdown menu. Below the dialog, there is a table with columns for 'Partenaire', 'Nom', 'Mandat', 'Date maj', and 'Etat'.

Partenaire	Nom	Mandat	Date maj	Etat
[redacted]	[redacted]	Membre unique sans mandat	29/04/2018	soumis

**4<sup>ème</sup> étape :** Vous êtes dans le formulaire « **Demande d'aide MAEC/Bio** ». Vous pouvez alors, comme sur l'ancienne version papier, cocher les cases des mesures pour lesquelles vous souhaitez vous engager, sans oublier d'y indiquer les quantités (longueur, surface ou nombre, en fonction de la méthode) et numéros de parcelles correspondantes de la Déclaration de Superficie 2018. Cliquez sur « suivant ».

Demande d'aides agroenvironnementales et climatiques (MAEC) ou à l'agriculture biologique (BIO).  
Engagement pluriannuels de 5 ans (01/01/2019 au 31/12/2023)

La demande d'aides doit être effectuée dans le cas d'un nouvel engagement ou dans le cas d'un remplacement d'engagement résultant d'une augmentation de plus de 50% par rapport à la valeur initiale d'un engagement en cours. Dans les 2 cas, l'engagement aura une durée de 5 ans à partir du 1er janvier 2019.

Identification du déclarant

Declarant: [Redacted]  
Adresse: [Redacted]

Nouveaux engagements agroenvironnementaux (MAEC)

- Avis d'expert<sup>1</sup>: Si un avis d'expert est requis, il doit être complet et signé au plus tard le 31/12/2018
- Total<sup>2</sup>: Indiquer la valeur totale de l'engagement.
- N° des parcelles dans la DS 2018<sup>3</sup>: s'il s'agit de nouvelles parcelles, indiquez le n° de bloc de référence

Je m'engage au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour les méthodes suivantes en cochant la case "Demande d'aides" et en indiquant la valeur totale de l'engagement:

Demande d'aides	Méthode	Avis d'expert <sup>1</sup>	Total <sup>2</sup>		N° des parcelles dans la DS 2018 <sup>3</sup>
<input type="checkbox"/>	MB1a - Haies et bandes boisées		[Input]	m	[Input]
<input type="checkbox"/>	MB1b - Arbres, arbustes, buissons et bosquets, arbres fruitiers à haute tige		[Input]	Nombre	[Input]
<input type="checkbox"/>	MB1c - Mares		[Input]	Nombre	[Input]

<input type="checkbox"/>	MB2 - Prairies naturelles		[Input]	Ha,are	[Input]
<input type="checkbox"/>	MC3 - Prairies inondables	<input checked="" type="checkbox"/>	[Input]	Ha,are	[Input]
<input type="checkbox"/>	MC4 - Prairies de haute valeur biologique	<input checked="" type="checkbox"/>	[Input]	Ha,are	[Input]
<input type="checkbox"/>	MB5 - Tournières enherbées		[Input]	m	[Input]
<input type="checkbox"/>	MB6 - Cultures favorables à l'environnement		[Input]	Ha,are	[Input]
<input type="checkbox"/>	MC7 - Parcelles aménagées	<input checked="" type="checkbox"/>	[Input]	Ha,are	[Input]
<input type="checkbox"/>	MC8 - Bandes aménagées	<input checked="" type="checkbox"/>	[Input]	m	[Input]
<input type="checkbox"/>	MB9a - Autonomie fourragère à 1,4 UGB/Ha		[Input]	Ha,are	[Input]
<input type="checkbox"/>	MB9b - Autonomie fourragère à 1,8 UGB/Ha (hors zone vulnérable)		[Input]	Ha,are	[Input]
<input type="checkbox"/>	MB11a - Races locales menacées - Equins		[Input]	Nombre	[Input]
<input type="checkbox"/>	MB11b - Races locales menacées - Bovins		[Input]	Nombre	[Input]
<input type="checkbox"/>	MB11c - Races locales menacées - Ovins		[Input]	Nombre	[Input]
<input type="checkbox"/>	MC10 - Plan d'action agroenvironnemental	<input checked="" type="checkbox"/>	[Input]		[Input]

Nouvel engagement à l'agriculture biologique (BIO)

Je m'engage au 1 janvier 2019 en agriculture biologique en cochant la case "Demande d'aides":

Demande d'aides	Méthode	Total <sup>2</sup>	N° des parcelles dans la DS 2018 <sup>3</sup>
<input type="checkbox"/>	Partie de l'exploitation	[Input]	Ha,are [Input]
<input type="checkbox"/>	Totalité de l'exploitation		

Précédent

Vérifier ✓ Suivant >

**5<sup>ème</sup> et dernière étape :** cochez la case « lu et approuvé » et cliquez sur le bouton « Soumettre »



## Soumission de ma demande d'aides MAEC/BIO

### Engagements

J'ai pris connaissance des conditions applicables aux régimes d'aide concernés. Je certifie que cette déclaration est sincère et correcte.

Si je m'engage pour une ou plusieurs méthodes agroenvironnementales pour lesquelles un avis d'expert est requis, je certifie sur l'honneur faire les démarches pour l'obtenir au plus tard le 31 décembre 2018. Si l'avis obtenu est défavorable, mon engagement pour cette mesure est annulé.

Si je m'engage en agriculture biologique, je certifie sur l'honneur faire les démarches pour être affilié à un organisme agréé de certification au plus tard le 1er janvier 2019.

Lu et approuvé \*

Destinataires: Ajouter

Une notification de cette déclaration sera envoyée par mail aux destinataires ci-dessous.

Nom	Email	Actions

Précédents

Vérifier Soumettre

Cette demande d'aide devra être confirmée lors de la demande de paiement, introduite avec la déclaration de superficie via Pac-on-web. **Pour certaines MAEC (les méthodes ciblées)**, le demandeur doit, en plus, prendre contact avec un conseiller de Natagriwal afin que ce dernier lui rédige **un avis d'expert**, au plus tard pour le **31 décembre**.

**Prenez contact suffisamment tôt avec le conseiller** afin que ce dernier puisse passer dans un délai raisonnable. Si le conseiller ne sait pas passer avant le 31 octobre, l'exploitant peut néanmoins remplir sa demande d'aides en fonction de ce qu'il prévoit. Si, après la visite du conseiller, les parcelles à engager sont différentes de celles prévues, l'exploitant en informera sa direction extérieure dans les meilleurs délais. Il apportera ensuite les rectifications dans sa demande de paiement.